



La participation collective des jeunes en protection de l'enfance en France et au Québec: des effets sur la transition à la vie adulte?

Isabelle Lacroix, Chercheure post-doctorale, CREVAJ, ENAP

Conférence Séminaires du midi, EHESP 5 avril 2016



CHAIRE DE RECHERCHE DU
CANADA SUR L'ÉVALUATION
DES ACTIONS PUBLIQUES À
L'ÉGARD DES JEUNES ET DES
POPULATIONS VULNÉRABLES



École nationale
d'administration publique

Objectifs de recherche

Comprendre les processus d'engagement des jeunes sortant de placement

Dispositifs et associations	En fin de placement Initiés par les autorités publiques	Après le placement Initiés par les usagers
France	Conseil de la Vie Sociale au sein d'établissements de protection de l'enfance	Fédération Nationale d'Associations Départementales d'Entraide des Personnes Accueillies à la Protection de l'Enfance (FNADEPAPE)
Québec	Comités des résidents et des usagers des Centre jeunesse de Montréal et de Québec	Réseau Intersection de Québec (RIQ)



Quelle population de jeunes ?

- ▶ **Qui sont les jeunes placés et ayant été placés en France et au Québec?**
- ▶ Des mineurs et jeunes majeurs qui sous différentes catégories juridiques (Frechon, 2006) sont pris ou ont été pris en charge dans des établissements ou des familles d'accueil, jusqu'à leurs 18 ou 21 ans par l'Aide sociale à l'enfance en France et jusqu'à 18 ans par les Centre jeunesse au Québec.
- ▶ Les 16-30 ans au cœur du recueil de données pour aborder spécifiquement les effets de cette participation sur leur transition à l'âge adulte.



Questions de recherche:

- **Comment et pourquoi** ces jeunes en fin de placement ou sortant de placement **sont-ils amenés à s'engager** dans les Conseils de vie sociale et les organisations d'entraide?
- **Comment ces formes collectives d'engagement** peuvent-elles les **soutenir** dans leur **processus d'autonomisation vers la vie adulte ?**



Méthodologie

❑ Entretiens biographiques

Au sein des associations d'anciens placés (38 entretiens)

- En France : 31 entretiens (auprès de 17 jeunes des ADEPAPE, âgés de 18 à 29 ans, 2 membres de plus de 32 ans, 12 de plus de 40 ans qui participent à l'apprentissage associatif des plus jeunes)
- Au Québec, 7 jeunes âgés de 16 à 29 ans engagés au sein du RIQ

Au sein des établissements de protection de l'enfance (16 entretiens)

- En France: 4 directeurs d'établissement ou travailleurs sociaux, accès aux jeunes en cours
- Au Québec: 8 jeunes et 4 intervenants sociaux qui animent les comités des usagers

❑ Observation (AG et repas associatifs)

❑ Recueil de la documentation institutionnelle et militante

Cadre conceptuel

**Sociologie de
l'engagement militant
des
publics à « faibles ressources »**
(Siméant, 1998 ; Mathieu, 1999 ;
Cadiou et al. 2006)

**jeunes en situation de marginalité
(Greissler, 2013) ou en difficulté
(Becquet, Goyette, 2014)**

**Analyse
processuelle de
l'engagement
(Fillieule, 2009)
Entrée et maintien
des engagements**

**Sociologie des
politiques de
jeunesse (Loncle, 2010 ;
Lima, 2012)**

**Jeunes sortant de
protection de
l'enfance en
transition à la vie
adulte** (Stein, Munro,
2008; Goyette, Frechon,
2013)



Contexte de recherche

PARADOXE ENTRE

- Un engouement politique pour la participation des jeunes en protection de l'enfance
- Contexte international CIDE (article 12 et article 15)
- Contexte législatif en France et au Québec (loi 2002-2)
- Peu de recherches en France et au Québec sur la participation collective des jeunes sortant de placement (Join-Lambert Milova, 2006; Noël, 2008; Robin 2012; Goyette et *al.*, 2012; Richard, 2014)
- Une faiblesse numérique d'associations d'utilisateurs et de dispositifs d'action collective sur les lieux de placement



Contexte de recherche (suite)

- Une posture souvent militante et non-analytique de la participation des jeunes (Loncle, Royer, 2004)
- Dépasser l'analyse de la participation des jeunes sous l'angle de l'échelle de Hart (1992) et d'Arnstein (1969)
- Des jeunes dans des répertoires d'action conventionnels. Des modes d'engagement selon le mode d'aide publique dans lequel ces jeunes se situent ? (Cf. Suzanne Mettler, Joe Soss, 2004).
- Vers une sociologie compréhensive de l'expérience d'engagement de ces jeunes :
 - Ce que pensent ces jeunes investis dans ces dispositifs de participation collective
 - Malgré qu'ils soient mineurs ou majeurs subordonnés aux décisions des établissements et malgré qu'ils soient confrontés lors de leur sortie par de multiples contraintes (précarité), comment sont-ils amenés à s'engager?




La Fédération Nationale d'Associations Départementales d'Entraide des personnes accueillies à la protection de l'enfance (FNADEPAPE) en France

- D'une défense des pupilles de l'Etat à la cause de l'ensemble des jeunes sortant de placement
- Entraide et représentation auprès des pouvoirs publics
- Des « commissions jeunes » face au problème de renouvellement générationnel
- Un soutien par les pouvoirs publics prévus à l'article L 224-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles



Le Réseau Intersection de Québec (RIQ)

- Organisme à but non lucratif, créé « par et pour » les jeunes placés et ex-placés, âgés de 15 à 25 ans
- Pour favoriser leur entraide et faciliter leur transition à la vie adulte
- Initiative provenant du Centre jeunesse de Québec en 2010 et inspirée par *Youth in Care Canada* (fondé en 1986 à Ottawa).
- Le RIQ voit le jour officiellement en 2014, après une phase de consultation de jeunes et la création d'une assemblée de jeunes et de partenaires entre 2011 et 2013.



Une entrée dans les organisations d'entraide liée aux difficultés de transition à la vie adulte

- Allongement de la période de la « jeunesse », entrée concurrentielle sur le marché de l'emploi.
- Des aides de droit commun et ciblés qui « se présentent davantage comme un complément au soutien familial » (Guimard, Petit-Gats, 2011).
- 18 et 21 ans : des seuils préjudiciables pour les jeunes sortant de placement.
- Privés de l'existence d'une famille ou d'une famille soutenance, ils sont confrontés à une entrée très rapide à l'âge adulte dans un cumul de difficultés sociales (Goyette, Frechon, 2013).

Des référentiels nationaux d'entrée à la vie adulte différenciés (Charbonneau, 2009; Moulin, 2012)

	Québec	France
	<ul style="list-style-type: none">• Réversibilité dans les parcours d'étude.• Parcours professionnel précoce• Sentiment d'entrée à l'âge adulte plus tôt• Autonomie financière	<ul style="list-style-type: none">• Etanchéité et irréversibilité entre école et travail• Sentiment d'entrée à l'âge adulte à la fin de leurs études supérieures• Indépendance financière



Créer des prestations spécifiques pour les jeunes ayant été accueillis à l'ASE

Vers la construction d'une catégorie d'ayant-droit

Pour le cas seulement des ADEPAPE en France:

- Les jeunes interviewés « frappent à la porte » de l'association majoritairement pour des aides financières en termes de logement, de permis de conduire, de poursuite d'études, d'alimentation, etc.
- Ils obtiennent des aides internes à l'association et/ou en partenariat avec les Départements.
- Les associations françaises se situent dans une revendication de « droits catégoriels destinés à rendre effectifs les droits universels » (Lochak, 2013)



Un sentiment de dette positive envers l'organisation d'entraide qui maintient les engagements

➤ Une entrée suscitée par les travailleurs sociaux

- Des jeunes dirigés directement vers les ADEPAPE après leurs 18 ans ou le CJM
- Des jeunes du RIQ recrutés dans les comités d'usagers au Québec

➤ Une ambivalence des engagements

➤ Cycle du don-contre don qui se construit pour les plus investis d'entre eux et qui les maintient dans l'engagement



Extraits d'entretien

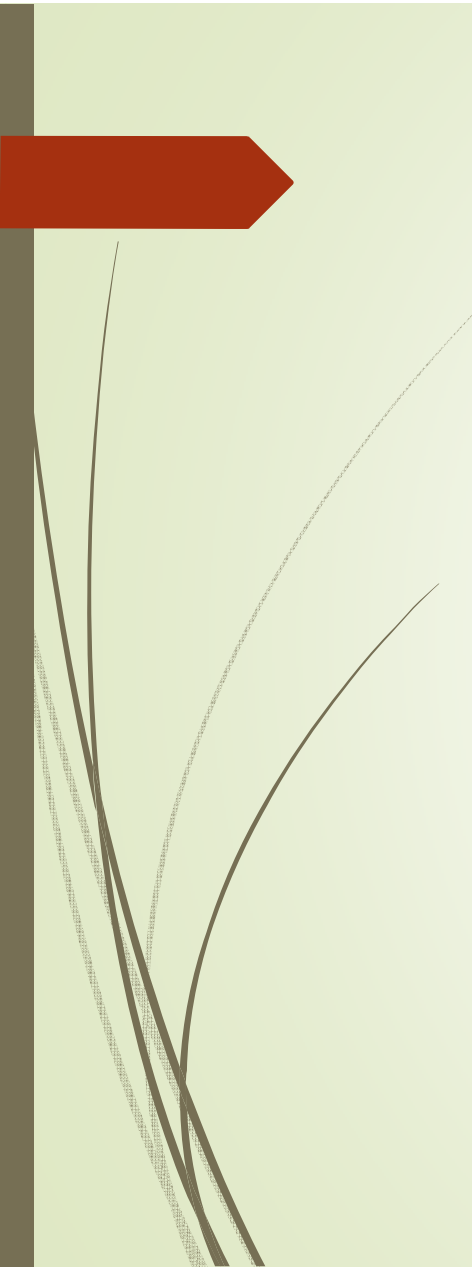
► Québec :

Mary-Ann (16 ans) : « Dans le fond ce qui m'a amené m'investir dans ce réseau là c'est en fait j'ai toujours eu un peu de difficulté dans ma vie, pis je trouvais que c'était une bonne opportunité de se refaire, se reconstruire. Dans le fond, donner mon aide à des jeunes qui sont plus jeunes que moi. Je donnais au suivant et ça me permettait à moi de me reconstruire un peu ».

► France :


Tania (32 ans) : « J'aide autant que je m'aide, je donne autant qu'on me donne ».

Gabriel (23 ans, coordinateur de la commission jeunes) : « c'est une aide plus qu'importante je ne serais pas là où je suis aujourd'hui [...] c'est une question morale, pour moi ce n'est pas envisageable de partir ».



Des rétributions financières aux rétributions symboliques de l'engagement

1. Une information dans l'accès aux droits sociaux et un apprentissage des codes de l'action publique
2. La création de liens de sociabilité qui construisent un capital social majeur pour ces jeunes



1. Une socialisation juridique entre pairs

- Difficultés à comprendre les méandres du système social et le sentiment d'avoir été peu préparés à la sortie.
- Un non recours aux droits (Warin et al., 2010) par méconnaissance et honte de demander de l'aide.
- Le travail d'information sur l'accès au droit commun et à des droits complémentaires se fait par deux voies :
 - Une formalisation de guides pour les jeunes
 - Des réunions ou rencontres informelles (fonctionnement d'une association, écriture de lettre aux organismes, transmission d'un savoir expérientiel)



2. La construction d'un capital relationnel

- Un capital relationnel limité par rapport aux jeunes de la population générale (Goyette, 2010). 20%-30% d'anciens placés sans liens amicaux (Frechon, Dumaret, 2008).
- Des liens de sociabilité à une famille de substitution. « C'est la maison familiale » (Jean, né en 1991).
- Une organisation d'entraide qui pallie à des tâches qui relèvent pour les jeunes de la population générale de l'aide parentale (ouverture d'un réseau professionnel; aide au déménagement, atelier cuisine, etc.).

Conclusion

- ❖ Des jeunes confrontés à des difficultés de sortie de placement.
- ❖ Les difficultés sociales : facteurs d'éloignement de la sphère de la participation collective.
- ❖ Une dette positive vis-à-vis des associations d'entraide qui pousse à s'engager et à maintenir l'engagement.
- ❖ En fabriquant pour les jeunes sortant de placement des aides complémentaires aux droits communs et aux dispositifs d'action sociale ciblés pour la France et en renforçant dans les deux pays la capacité de prise de parole des jeunes, leur connaissance des institutions, du droit et de l'action publique, ces associations jouent un rôle non négligeable dans leur transition à la vie adulte.
- ❖ C'est tout l'enjeu d'une citoyenneté sociale des jeunes (Lima, 2012) auquel nous invite l'analyse de ce type d'associations d'entraide.



Merci pour votre attention

isabelle.lacroix@enap.ca